



Service Urbanisme et Développement
123-1-7 - 05 49 00 00 00
123-1-7 - 05 49 00 00 00

LEGENDE

- Limite de commune
- - - Limite de zones

ZONES URBAINES

- UA** Secteur urbain de type "centre bourg"
- UAI** Secteur urbain de type "centre bourg" UAI1 : aïza faible en secteur inondable de la Melle UAI2 : aïza moyen
- UB** Secteur urbain d'habitat contemporain
- UBi** Secteur urbain d'habitat contemporain en secteur inondable de la Melle
- UE** Secteur urbain affecté aux équipements publics
- UEi** Secteur urbain affecté aux équipements publics en secteur inondable de la Melle
- UI** Secteur urbain de type "industriel et artisanal"

ZONES AGRICOLES

- A** Zone à vocation agricole
 - Ai** Zone à vocation agricole dans le zone inondable de la Melle
- Bâtimens, qui en raison de l'intérêt architectural ou patrimonial, peuvent être transformés en habitation, dès lors que l'exploitation agricole n'est pas compromise.

ZONES NATURELLES

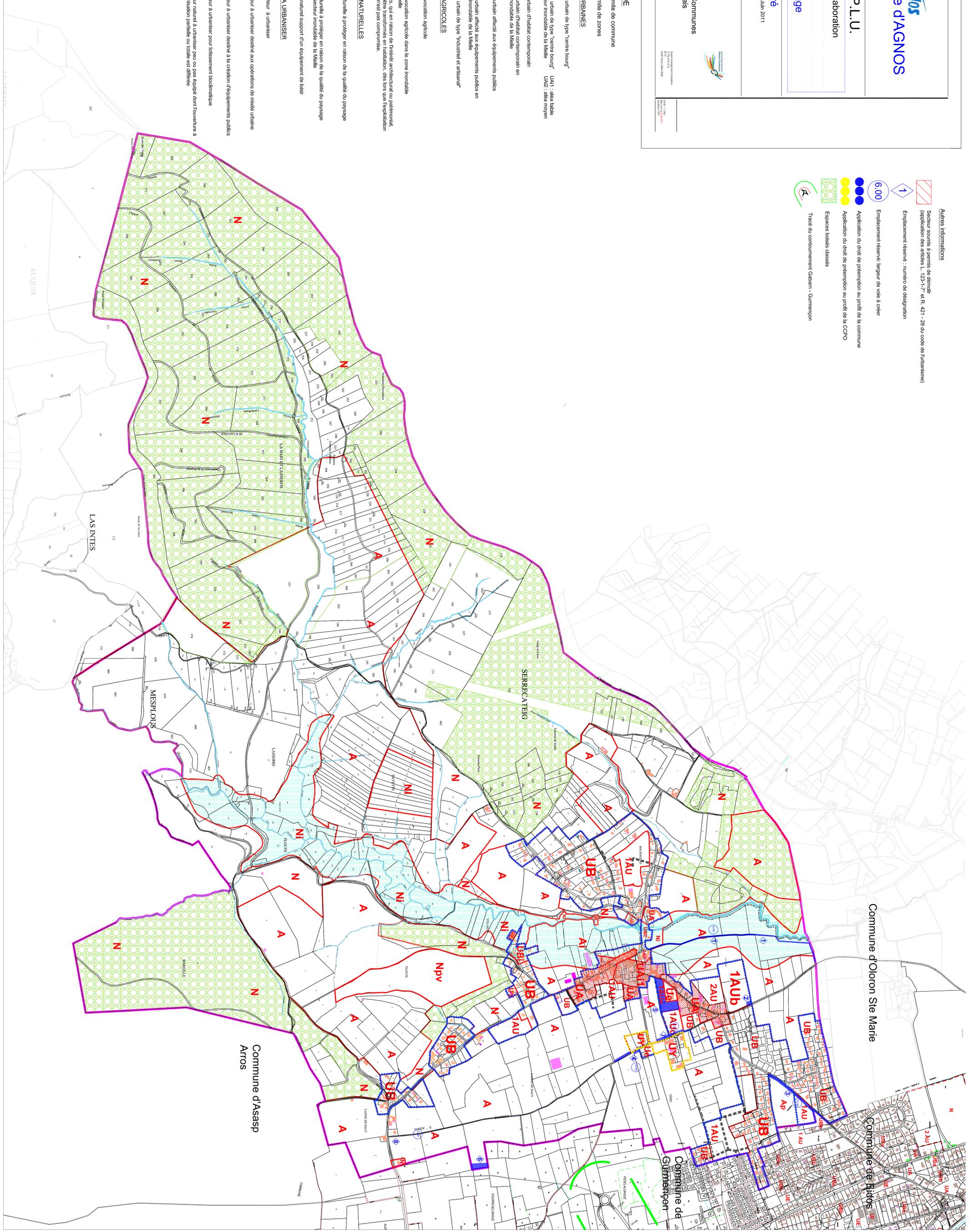
- N** Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du paysage
- Ni** Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du paysage dans le secteur inondable de la Melle
- NI** Secteur naturel support d'un équipement de loisir

ZONES A URBANISER

- 1AU** Secteur à urbaniser
- 1AUd** Secteur à urbaniser destinés aux opérations de mixité urbaine
- 1AUe** Secteur à urbaniser destinés à la création d'équipements publics
- 1AUb** Secteur à urbaniser pour lotissement bioclimatique
- 2AU** Secteur naturel à urbaniser peu ou pas équipé dont l'ouverture à l'urbanisation partielle ou totale est différée

Autres informations

-  Secteur soumis à permis de démolir (application des articles L. 123-1-7* et R. 421 - 28 du code de l'urbanisme)
-  Emplacement réservé : numéro de désignation
-  Emplacement réservé: largeur de voie à créer
-  Application du droit de préemption au profit de la commune
-  Application du droit de préemption au profit de la CCPO
-  Espaces boisés classés
-  Tracé du contournement Caham - Gumençon



Commune d'AGNOS

P.L.U.

Elaboration

Plan de zonage

Zoom Centre bourg

PLU approuvé le 20 Juin 2011

Communauté de Communes
du Plémont Oironnais

Service Aménagement d'Urbanisme
11 rue de la République
49100 AGNOS
Tél : 02 41 22 11 00
Fax : 02 41 22 11 01
E-mail : cc@plmtoironnais.fr

LEGENDE

--- Limite de commune

--- Limite de zones

--- ZONES URBAINES

UA Secteur urbain de type "centre bourg"

UAI Secteur urbain de type "centre bourg" en secteur inondable de la Mielles UAI1 : ailes latérales UAI2 : ailes moyennes

UB Secteur urbain d'habitat contemporain

UE Secteur urbain affecté aux équipements publics

UEI Secteur urbain affecté aux équipements publics en secteur inondable de la Mielles

UI Secteur urbain de type "industriel et artisanal"

ZONES AGRICOLES

A Zone à vocation agricole

Ai Zone à vocation agricole dans le zone inondable de la Mielles

Ai1 Bâtimens, qui en raison de l'intérêt architectural ou patrimonial, peuvent être transformés en habitation, dès lors que l'exploitation agricole n'est pas compromise.

ZONES NATURELLES

N Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du paysage

Ni Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du paysage dans le secteur inondable de la Mielles

NI Secteur naturel support d'un équipement de loisir

ZONES A URBANISER

1AU Secteur à urbaniser

1AUd Secteur à urbaniser destinés aux opérations de mixité urbaine

1AUe Secteur à urbaniser destinés à la création d'équipements publics

1AUB Secteur à urbaniser pour lotissement bioclimatique

Autres Informations

1 Secteur soumis à permis de démolir (application des articles L. 125-1-7 et R. 421 - 29 du code de l'urbanisme)

1 Emplacement réservé : numéro de désignation

6,00 Emplacement réservé : largeur de voie à créer

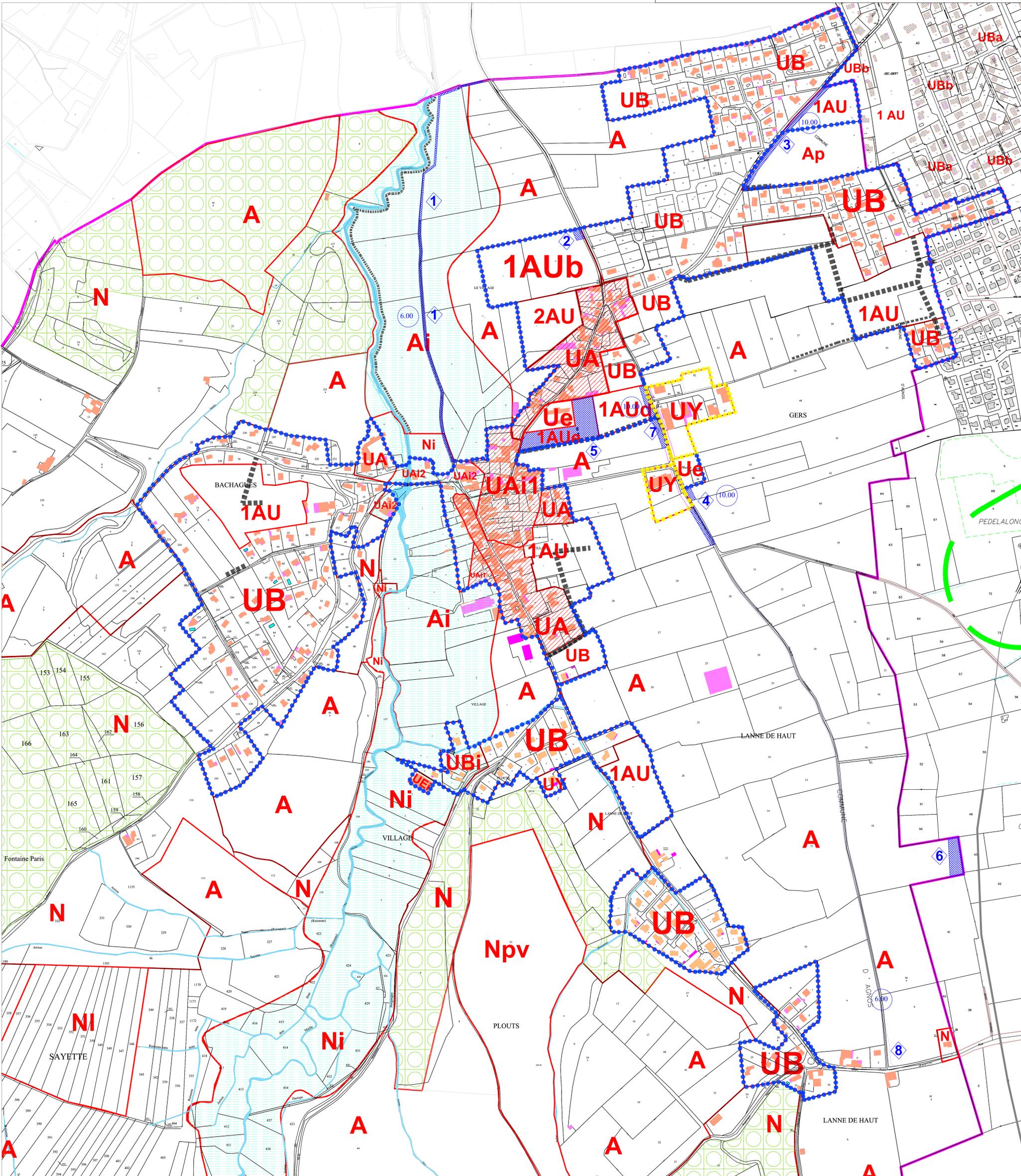
6,00 Application du droit de préemption au profit de la commune

6,00 Application du droit de préemption au profit de la CCPO

6,00 Espaces boisés classés

6,00 Tracé du contournement Galam - Guimercen

6,00 Tracé du contournement Galam - Guimercen



Commune d'IGNOS

P.L.U.

Elaboration

Services d'utilité publique
et autres informations

PLU approuvé

Délibération en date du 20 juin 2011



Communauté de Communes
du Piémont Oloronais

Service Aménagement et Urbanisme
11 rue de la Vallée
49420 Orlon - Sarthe - France
Téléphone : 02 43 81 12 88
Téléfax : 02 43 81 12 87

LEGENDE

----- Limite de commune

Legende

PT1 - Périmètre de protection des centres de
réception radioélectrique

I 4 - Canalisations électriques

Autres informations

Exploitations agricoles
soumises au RSD

Exploitations agricoles ICPE

Tracé du contournement Gabam - Gurnempon



Commune d'Orlon Ste Marie

Commune de Biéas

Commune de
Gurnempon

Commune d'Asasp
Arros

